

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 12/2023

204 - CLASSICS BONDING ADHESIVE 20L

Conforme au Règlement (UE) 2015/830

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise:

1.1 Identificateur de produit:

CLASSICS BONDING ADHESIVE 20L

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emploi de la substance / de la préparation:

- Colle de contact
- Utilisations industrielles, utilisation professionnelle, utilisations par des consommateurs

Usages déconseillés:

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

VM Building Solutions NV/SA
Europalaan 73
BE-9800 Deinze
T +32 (0)9 321 99 21
F +32 (0)9 371 97 61
info.be@vmbuildingsolutions.com
www.vmbuildingsolutions.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tel.: 00 32 (0)70 245 245 Anti-gifcentrum België

Section 2: Identification des dangers:

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Nocif en cas d'exposition prolongée. Dangereux pour l'environnement.

2.2 Éléments d'étiquetage:

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Classification et étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger:



GHS02 GHS07 GHS09
Danger

Mention d'avertissement:

Composants dangereux

déterminants pour l'étiquetage:

Contient hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane; Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane

Mentions de danger:

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241: Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264: Se laver soigneusement après manipulation.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Phrases supplémentaires:

2.3 Autres dangers:

Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

Section 3: Composition/informations sur les composants:

3.1 Substance:

non applicable

3.2 Mélanges:

Composants	CAS / EINECS / Reg nr.	%	Classification selon CLP	Composants
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	- N° CE : 926-605-8 - N° REACH : 01-2119486291-36	25-35		Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411 (M=0)
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	- N° CE : 921-024-6 - N° REACH : 01-2119475514-35	20-30		Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Asp. Tox. 1, H304 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411
Acétate d'éthyle	- N° CAS : 141-78-6 - N° CE : 205-500-4 - N° Index : 607-022-00-5 - N° REACH : 01-2119475103-46	10-15		Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Teintures et pigments		≤ 0,45		Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411
Phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène	- N° CAS : 68610-51-5 - N° CE : 271-867-2 - N° REACH : 01-2119496062-39	≤ 0,2		Repr. 2, H361d

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.:

Texte complet des phrases H : voir rubrique 16.

Section 4: Premiers secours:

4.1 Description des premiers secours:

Premiers soins général:	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Après inhalation:	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si il n'y a pas de récupération immédiatement: consulter un médecin/le service médical.
Après contact avec la peau:	Rincer à l'eau. Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
Après contact avec les yeux:	Rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Après ingestion:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- Symptômes/Effets : vertiges, nausées, peau sèche, maux de tête, perte de conscience, irritation de la peau
- Symptômes/Effets après contact avec la peau : nocif quand la substance est absorbée par la peau. APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE OU REPETE : peut déclencher une réaction allergique. Irritant pour la peau. Peut causer des irritations de la peau / dermatites
- Symptômes/Effets après contact oculaire : irritant pour les yeux. Mal. Rougeur du tissu oculaire

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Entraîne des lésions neurologiques

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie:

5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés: Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse. Sable. Sable/Terre.

Agents d'extinction non appropriés: Ne pas user de l'eau abondante en jet

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Danger d'incendie : peut former un mélange vapeur-air inflammable et explosif. Mise à feu à distance est possible. Flotte et peut se réenflammer à la surface de l'eau.

5.3 Conseils aux pompiers:

- Mesures de précaution contre l'incendie : éloigner le personnel superflu
- Instructions de lutte contre l'incendie : éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Protection en cas d'incendie : ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
- Autres informations : refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Mesures générales:

Assurer une ventilation d'air appropriée. Eviter lors de manipulation le contact avec la peau et les yeux. Ni flammes nues ni étincelles. Pour éviter les risques de décharge électrostatique, le système doit être correctement relié à la terre. Ne pas inhaler les vapeurs. Arrêter les moteurs et interdiction de fumer. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

6.1.1. Pour les non-secouristes:

- Équipement de protection : utiliser un vêtement de protection ; voir rubrique 8
- Procédures d'urgence : éloigner le personnel superflu

6.1.2. Pour les secouristes:

- Équipement de protection : porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Porter un appareil respiratoire autonome.
- Procédures d'urgence : aérer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Stopper la fuite.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas déverser à l'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Pour la rétention

Obturer les fuites si possible, sans prendre de risque. Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment.

Procédés de nettoyage:

rincer les restes avec beaucoup d'eau

Autres informations:

peut former des mélanges vapeur-air inflammables

6.4 Référence à d'autres sections:

Contrôle de l'exposition/protection individuelle : voir rubrique 8.

Section 7: Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Dangers supplémentaires lors du traitement	Si nécessaire : ventilation, aspiration locale ou protection respiratoire. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables. Ventiler les locaux. Tenir à l'écart Sources d'ignition, flammes ou étincelles. Ne pas fumer.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers la source des vapeurs. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Maintenir à l'écart de toute source d'ignition (y compris de charges électrostatiques). Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Température de manipulation	8-40 °C
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Mesures techniques	Veiller à une ventilation adéquate.
Conditions de stockage	Conserver dans l'emballage d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Matières incompatibles	Rayons directs du soleil. Sources de chaleur. Sources d'inflammation.
Durée de stockage maximale	12 mois
Température de stockage	8-30 °C
Lieu de stockage	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Local à l'épreuve du feu. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	Conforme à la réglementation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Colle de contact

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle:

8.1 Paramètres de contrôle:

Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques :

pas d'informations complémentaires disponibles

Procédures de suivi recommandées :

pas d'informations complémentaires disponibles

Contaminants atmosphériques formés :

pas d'informations complémentaires disponibles

DNEL et PNEC :

pas d'informations complémentaires disponibles

Bande de contrôle :

pas d'informations complémentaires disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôles techniques appropriés:	Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.
Équipement de protection individuel:	- En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection, gants - Sélection du matériau : matière synthétique, latex, polyéthylène/alcool éthylènevinylique, PVC, caoutchouc synthétique
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme européenne EN 374 ou équivalent)
Protection des yeux:	Lunettes de protection
Protection de la peau et du corps:	Vêtements de travail ordinaires
Protection respiratoire:	Assurer une ventilation adéquate. Si l'aspiration locale ne suffit pas, mettez un masque couvrant tout le visage.
Pictogrammes:	
Protection contre les dangers thermiques:	pas d'informations complémentaires disponibles
Contrôle de l'exposition de l'environnement:	voir section 6, 7, 12 et 13

Section 9: Propriétés physiques et chimiques:

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Forme:	liquide
Couleur:	disponible en différentes couleurs
Odeur:	odeur caractéristique
Seuil olfactif:	aucune donnée disponible
valeur du pH:	aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1):	aucune donnée disponible
Point de fusion:	aucune donnée disponible
Point de congélation:	aucune donnée disponible
Point d'ébullition:	55 °C
Point d'éclair:	-26 °C
Auto-inflammation:	> 200 °C
Température de décomposition:	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gazeux)::	aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 20 °:	160 hPa 20°C
Densité à 20 °C:	0,8 g/cm ³ ± 0.05
Densité relative:	aucune donnée disponible
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	eau : insoluble dans l'eau
Log Pow:	/
Log Kow:	/
Viscosité Cinématique:	≥ 298 mm ² /s
Viscosité Dynamique:	≥ 250 mPa·s
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif, mais formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Limites d'explosion:	1,1-7,4 vol %
Inférieure:	/
Supérieure:	/
Propriétés comburantes:	aucune donnée disponible
Limites d'explosivité:	/
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	aucune donnée disponible
Teneur en COV:	62-73 %
Vitesse d'évaporation:	/

9.2 Autres informations:

contient composant(s) volatil(s)

Section 10: Stabilité et réactivité:

10.1 Réactivité:

aucun renseignement disponible

10.2 Stabilité chimique:

les vapeurs peuvent former un mélange inflammable et explosif avec l'air

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4 Conditions à éviter:

flamme nue, étincelles, chaleur, lumière du soleil tout droit

10.5 Matières incompatibles:

à l'état liquide évitez. Eau. Certaines matières plastiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

De la fumée dangereuse peut se produire en cas de hautes températures.

Section 11: Informations toxicologiques:

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë (orale) : non classé
 Toxicité aiguë (cutanée) : non classé
 Toxicité aiguë (inhalation) : non classé

Phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène (68610-51-5)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), Guideline: EPA OPP 81-1 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
DL50 orale rat	4935 mg/kg
DL50 orale	4934 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Animal sex: male
CL50 Inhalation - Rat	22,5 mg/l

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	2800 – 3100 mg/kg de poids corporel Animal: rat
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 25,2 mg/l air Animal: rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée:	Irritant pour la peau. Contact avec la peau longuement: irritations de la peau (dégraissage)												
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Irritation des yeux												
Sensibilisation respiratoire ou cutanée:	Non classé												
Cancérogénicité:	Non classé												
Toxicité pour la reproduction:	Non classé												
Mutagénicité:	Non classé												
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):	<p>Peut provoquer somnolence ou vertiges</p> <table border="1"> <tr> <td colspan="2">Teintures et pigments</td> </tr> <tr> <td>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</td> <td>Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <td colspan="2">Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane</td> </tr> <tr> <td>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</td> <td>Peut provoquer somnolence ou vertiges.</td> </tr> </table> <table border="1"> <tr> <td colspan="2">Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane</td> </tr> <tr> <td>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</td> <td>Peut provoquer somnolence ou vertiges.</td> </tr> </table>	Teintures et pigments		Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.	Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane		Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.	Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane		Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Teintures et pigments													
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.												
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane													
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.												
Hydrocarbures, C6-C7, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane													
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.												

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):	Non classé	
	Ethylacetaat (141-78-6)	
	LOAEL (oral, rat, 90 jours)	3600 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)
	NOAEL (oral, rat, 90 jours)	900 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)
Danger par aspiration:	Non classé	
	Viscosité, cinématique	≥ 298 mm ² /s
	Hydrocarbure	Oui
	Hydrocarbure aliphatique, alicyclique ou aromatique	Oui

Section 12: Informations écologiques:

12.1 Toxicité:

Ecologie - général:

Flotte sur l' eau, s'évapore vite, danger de pollution d'eau potable en cas de pénétration du sol du produits. Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

Toxicité aquatique:

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : très toxique pour les organismes aquatiques
- Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène (68610-51-5)	
CL50 - Poisson [1]	> 0,2 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)
CE50 - Crustacés [1]	> 0,2 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
CL50 - Poisson [1]	230 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CL50 - Poisson [2]	> 230 mg/l 96 u Pimephales Promelas
CE50 - Crustacés [2]	> 164 mg/l Magna 24u
NOEC (chronique)	2,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
CL50 - Poisson [1]	1-10 mg/l
CL50 - Autres organismes aquatiques [1]	1-10 mg/l Algae
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	1-10 mg/l Bacteria
LOEC (chronique)	0,32 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	0,17 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

12.2 Persistance et dégradabilité:

Phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène (68610-51-5)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité dans l'eau: aucun renseignement disponible

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable

Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Phénol, méthyl-4, produits de réaction avec le dicyclopentadiène et l'isobutylène (68610-51-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	7,56 (30 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible sur la bioaccumulation

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,68
Potentiel de bioaccumulation	Non établi

12.4 Mobilité dans le sol:

Acétate d'éthyle (141-78-6)	
Écologie - sol	Modérément soluble dans l'eau

Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	
Écologie - sol	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Composant	
Acétate d'éthyle (141-78-6)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes:

Pas d'informations complémentaires disponibles

Section 13: Considérations relatives à l'élimination:

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Recommandation:

- Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- Recommandations pour le traitement du produit/emballage : évacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Indications complémentaires:

- Manipuler récipients vides non nettoyés comme facilement inflammables et dangereux.
- Code catalogue européen des déchets (CED) :
 - 08 04 09* - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
 - 15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
 - 17 04 09* - déchets métalliques contaminés par des substances dangereuses

Section 14: Informations relatives au transport:

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN:

En conformité avec: ADR / RID

14.1 No ONU:

VN-nr (ADR): UN 1133
VN-nr (RID): UN 1133

14.2 Nom d'expédition des Nations unies:

Désignation officielle de transport (ADR/RID): ADHESIVES contenant un liquide inflammable
Document de description de transport (ADR): UN 1133 ADHESIVES contenant un liquide inflammable, 3, II, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Document de description de transport (RID): UN 1133 ADHÉSIFS contenant un liquide inflammable, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

14.3 Classe(s) de danger de transport:

Classe (ADR/RID): 3 (N)
Étiquettes de danger (ADR/RID): 3, N

14.4 Groupe d'emballage:

Groupe d'emballage (ADR/RID): II

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement: Oui
Marine Polluant:
Autres informations: Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Mesures de précautions pour le transport:

- Instructions d'emballage (ADR) : P001
- Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP1
- Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19
- Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T4
- Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1, TP8
- Code-citerne (ADR) : L1.5BN
- Véhicule pour le transport en citerne : FL
- Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2, S20

14.6.1 Transport par voie terrestre:

Code de classification (ADR):	F1
Dispositions spéciales (ADR):	640C
Catégorie de transport (ADR):	2
Tunnel restriction code (ADR):	D/E

14.6.2 Transport maritime:

14.6.3 Transport aérien:

14.6.4 Transport par voie fluviale:

14.6.5 Transport ferroviaire:

aucune donnée disponible

14.6.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

non applicable

Section 15: Informations réglementaires:

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Prescriptions nationales:

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée.

Section 16: Autres informations:

Sources des données:

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire le produit au niveau des exigences de l'environnement, la santé et la sécurité. Cependant, elles ne doivent pas être interprétées comme garantie pour les propriétés.

Autres informations:

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.

Phrases importantes:

Aquatic Chronic 2 : dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Asp. Tox. 1 : danger par aspiration, catégorie 1
Eye Irrit. 2 : lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2 : liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3 : liquides inflammables, catégorie 3
Repr. 2 : toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Skin Irrit. 2 : corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
STOT SE 3 : toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques
STOT SE 3 : toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires
H225 : liquide et vapeurs très inflammables
H226 : liquide et vapeurs inflammables
H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 : provoque une irritation cutanée
H319 : provoque une sévère irritation des yeux
H335 : peut irriter les voies respiratoires
H336 : peut provoquer somnolence ou vertiges
H361d : susceptible de nuire au fœtus
H400 : très toxique pour les organismes aquatiques
H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

NCEC SDS EU (REACH ANNEX II):

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Révision:

09/09/2020

Autres informations:

16/04/2021

Numéro de version:

2.3